



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
À L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE
PLÉNIPOTENTIAIRE DE ROUMANIE,
S.E.M. BASILE GRIGORCEA***

Vendredi 15 novembre 1940

Monsieur le Ministre,

L'heure en laquelle Votre Excellence Nous remet les Lettres de créance de son Auguste Souverain, Sa Majesté le Roi Michel Ier, et inaugure ainsi ses honorables fonctions d'Envoyé Extraordinaire et de Ministre Plénipotentiaire de Roumanie près le Saint-Siège, est une heure comme voilée d'ombres et dominée par des événements qui transforment l'aspect extérieur et le développement spirituel du continent européen, les engagent en de nouvelles voies et, en même temps, imposent aux peuples des sacrifices et des épreuves de jour en jour croissants.

La part de sacrifices échue au peuple roumain, pour la cause de la paix, remplit de sollicitude et de préoccupations bien compréhensibles le cœur de cette noble nation. L'écho discret de ces sentiments résonne dans les paroles que Votre Excellence vient de Nous adresser. Par les répercussions matérielles et spirituelles des événements récents, tant les gouvernants que leurs sujets sont mis en face de devoirs ardues et lourds de responsabilités.

En ces circonstances, Sa Majesté le Roi, dont les jeunes épaules portent vaillamment le fardeau de si graves soucis, a jugé particulièrement important que la Représentation diplomatique, exercée auparavant avec tant de dignité par l'illustre Ambassadeur Monsieur Nicolas Petrescu Comnen, ne restât pas longtemps sans titulaire. Avec un vif plaisir Nous trouvons, en cette volonté, un noble témoignage de l'importance attachée à ces valeurs spirituelles que cette même Représentation est appelée, pour sa part, à conserver et à développer.

C'est avec une égale satisfaction, Monsieur le Ministre, que Nous vous avons entendu déclarer que, dans les rapports entre l'Église et l'État, votre gouvernement veut aussi s'inspirer de trois principes fondamentaux : le respect de la religion, la fidèle exécution des engagements contractés

et un profond attachement à la cause de la paix.

Éclairée par ces principes, que le temps en marche vous permettra d'appliquer en de multiples questions, votre action rencontrera toujours Notre bienveillant appui et vous donnera à vous-même, fils loyal de votre nation, la conscience de compter parmi les artisans d'un avenir plus heureux pour votre pays.

Nous vous prions de transmettre à Sa Majesté le Roi, au Chef et aux membres du Gouvernement royal l'assurance du vif désir que Nous avons de maintenir et de promouvoir les relations amicales et confiantes qui unissent la Roumanie au Saint-Siège et, par là, de renforcer encore l'élan spirituel, d'où jaillissent, pour chaque peuple, surtout aux jours d'épreuves, les sources réconfortantes d'une ferme espérance et de virils efforts.

Pénétré de ces pensées, Nous implorons de Dieu, pour Sa Majesté, pour le Gouvernement royal, pour le peuple roumain, et, de manière toute spéciale, pour Votre Excellence, la protection toute-puissante de Celui qui préside, non seulement aux destinées des personnes, mais encore à celles des nations entières.

* AAS 32 (1940) p.500-501.

L'Osservatore Romano 16.11.1940, p.1.

Discours et messages-radio, II, p.317-318;.

Documents Pontificaux 1940, p.354-355.